



Projet LIFE ELIA

Valorisation des emprises d'un réseau de transport d'électricité comme vecteurs actifs favorables à la Biodiversité















La gestion des lignes actuellement

La mise en sécurité du réseau aérien induit une gestion actuellement récurrente qui:

- est souvent onéreuse
- solutionne le problème à court terme
- rencontre les difficultés d'aligner les désidérata d'Elia et du propriétaire/locataire/gestionnaire
 - n'est pas toujours écologiquement souhaitable

Des partenariats? Pourquoi?

- Pour libérer ELIA de la gestion récurrente des couloirs
- Pour que les propriétaires/gestionnaires se réapproprient les couloirs et (re)-trouvent un intérêt à le faire
 - pâturage (agriculteurs, éleveurs races régionales)
 - \$\footnote{\text{fauchage (agriculteurs, chasseurs)}}
 - b lisières étagées (chasseurs, forestiers, naturalistes)
 - mares (chasseurs, forestiers, naturalistes)
 - by pré fleuri (apiculteurs, naturalistes)
- vergers conservatoires (chasseurs, forestiers, naturalistes)

Outils pour un partenariat

- Mesures agri-environnementales (MAE) => pour agriculteurs
- Arrêté du Gouvernement Wallon pour la création d'aménagements cynégétiques (e.a. gagnages)=> pour chasseurs
- Plans d'aménagements forestiers privés et publics
- Programme wallon de développement rural
- Plan MAYA en faveur des abeilles et insectes butineurs
- Circulaire « biodiversité en forêt »

Outils pour un partenariat

- Respect des Unités de Gestion (UG) dans les sites Natura 2000

- Normes PEFC pour une forêt durable







Mesures agri-environnementales (MAE)

Principes

- Engagement à mettre en place de bonnes pratiques agricoles (cahier des charges précis à respecter)
- Démarche à caractère volontaire sur 5 ans
- Accessibles uniquement aux agriculteurs, à titre partiel ou non
- Aides à montant variable en fonction des mesures prises et de l'intégration ou non de ces mesures dans les zones SEP (Structure écologique principale)

Mesures agri-environnementales (MAE)

Exemples

- Installation et entretien de haies, bandes boisées, arbres fruitiers,
- Bande de prairie extensive,





- Elevage de races animales locales,
- -Pâturage avec faible charge en bétail,
- Entretien de prairies de haute valeur biologique
- Création et entretien de mares,
- Tournière enherbée en bordure de parcelles,...

Pistes à explorer dans le cadre du projet LIFE ELIA







AGW pour la création d'aménagements cynégétiques

Principe

Augmenter les ressources alimentaires disponibles pour le gibier

Comment?

Dans la limite des crédits budgétaires, aides disponibles pour:

installation de gagnages
 pour petit et grand gibiers

NB: gagnage = toute zone naturelle ou artificielle utilisée par les animaux sauvages et en particulier par les espèces "gibier" pour se nourrir.



AGW pour la création d'aménagements cynégétiques

Comment?

- installation ou semis d'essences de brout pour le grand gibier
 - + possibilité de mise sous clôture pour faciliter le démarrage



- création de couvert pour le grand et le petit gibier

AGW pour la création d'aménagements cynégétiques

Pour qui?

Pour le propriétaire (privé ou public) de la parcelle concernée

Conditions

- Aménagements interdits sur sols tourbeux, hydromorphes
- Produits phytosanitaires interdits
- Apports d'amendements conditionnés
- Maintenir l'aménagement durant au moins 5 ans
- Liste d'espèces ligneuses à respecter => cf liste pour lisières LIFE

Plans d'aménagements forestiers privés et publics

Principe

- Intégrer la gestion future des corridors dans les plans d'aménagements des forestiers

Pratiquement

Peut-être plus facile en propriété publique gérée par le DNF qu'en propriété privée



Plans d'aménagements forestiers privés et publics

Débouchés

 Bois de chauffage/droit d'affouage en forêt communale



- Gestion dans une optique cynégétique (remise*, gagnage pour le gibier)
- * là où le gibier se retire pour être au calme

- Grumes de qualité pour usages « nobles »

\$\operature\$ fûts courts mais avec peu ou pas de défauts
(concerne e.a. les fruitiers, l'alisier,...
de 200 à 2000€/m³, suivant la qualité)



Plans d'aménagements forestiers privés et publics

<u>Débouchés</u>

- Atteinte des objectifs de la circulaire « biodiversité en forêt », du Code forestier et le cas échant, de Natura 2000 Exemple en forêt publique feuillue (Code forestier): maintien d'au moins 2 arbres morts (diam. > 40 cm)/ha





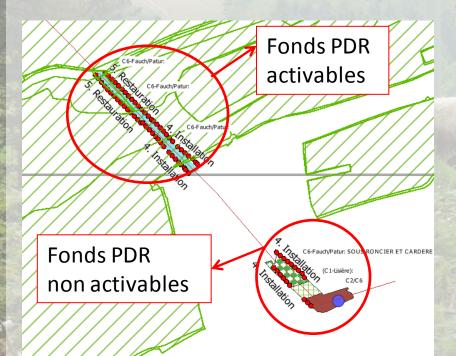
Principes

Programme construit autour des axes d'intervention suivants:

- Amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers
- Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural
- Amélioration de la qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

Conditions

- Financement accessible aux privés et au public
- Se trouver dans la Structure Ecologique Principale (SEP)



SEP: rassembler dans un contour cohérent l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel

=> +- 300.000 ha , soit 18% de la Wallonie

Conditions

- Engagement (maintien/entretien) dans le temps (>= 5 ans)
- Concerne la gestion/restauration de milieux de haut intérêt biologique:
 - fonds de vallées,
 - landes,
 - pelouses calcaires,
 - tourbières,
 - habitats Natura 2000,
 - habitats d'espèces Natura 2000,...

Quelques possibilités

- Restauration et entretien de pelouses calcaires (possibilités de déboisement, débroussaillage, pose de clôture, abri à moutons,...),
- Exploitation anticipée de résineux sur sols humides,





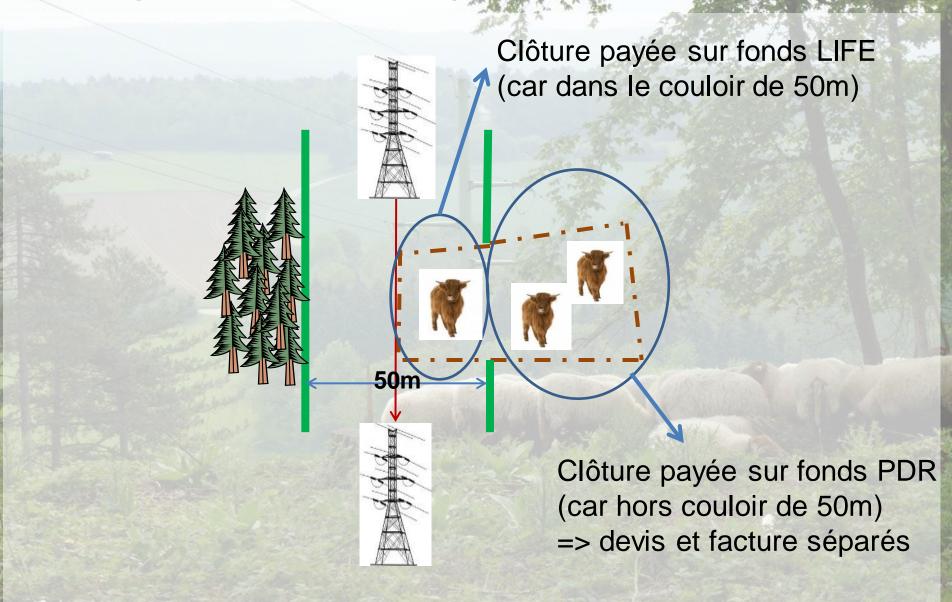
Quelques possibilités

- -Entretien de milieux ouverts non agricoles de haut intérêt biologique,
- -Creusement de mares, création/restauration d'abris à chauvesouris, ...

=> Dans le cadre du LIFE ELIA : à utiliser hors couloir, comme budget additionnel au budget propre du LIFE!

Dossiers rentrés par l'équipe LIFE, en collaboration avec Naturawal

Exemple de collaboration (terrains en zone SEP)





Principes

Préserver les insectes butineurs qui, indirectement, fournissent 1/3 de l'alimentation humaine.

...Or, bon nombre des 350 espèces de bourdons et abeilles sauvages se raréfient en Wallonie.











Comment?

En sensibilisant les acteurs publics (communes, provinces,...) et privés à leur rôle et en les invitant à prendre des mesures pour les protéger

→ signature d'une charte d'engagement et obtention d'un label « jardin maya » ou « commune maya »





Fin 2012: déjà 207 communes wallonnes labellisées (sur 262)!

Plan Maya "un bon plan pour protéger nos abeilles

Concrètement

Pour les propriétaires privés, c'est:

- renoncer aux pesticides
- semer au moins 10 m² de prairie fleurie

Pour les communes, c'est:

planter chaque année des végétaux mellifères
 \$ 50 ares de prés fleuris

ou \$ 75 arbres fruitiers ou d'alignement

ou \$\\$480 plants installés en haie

Aide possible du LIFE à ce niveau, sous les lignes HT



Concrètement

Pour les communes, c'est aussi:

- Sensibiliser les adultes et enfants (articles dans les bulletins communaux, informations dans les écoles,...),
- Mettre en œuvre une convention « Bords de route-Fauchage tardif »,
- Adopter un plan de réduction des pesticides,
- Etablir un plan de gestion différenciée

Circulaire « biodiversité en forêt »

Principes

Favoriser la biodiversité dans les forêts soumises au régime forestier grâce à un « catalogue » de mesures à encourager ou à appliquer

Pour qui?

Sont concernées les:

- Forêts domaniales
- Forêts communales
- Forêts provinciales
- Forêts d'établissements publics (CPAS, fabriques d'église,...)

Circulaire « biodiversité en forêt »

Quelques mesures

- Interdiction de planter des cultivars domestiques à proximité de sites qui abritent les populations sauvages de ces espèces,
 favoriser notamment les pommiers et poiriers sauvages
- Favoriser le développement de zones ouvertes extensives dans les peuplements,
- Création d'un cordon d'essences arbustives d'au moins 10 m. de large lors des plantations en bordure de massif,
- Maintien de bois mort en forêt,...

Autant d'objectifs que les actions LIFE permettent d'atteindre!



Respect des Unités de Gestion (UG) dans les sites Natura 2000

Principes

Natura 2000 est un réseau européen de sites dont l'objectif est de sauvegarder des espèces et des milieux naturels remarquables ou menacés.

La Wallonie compte 240 sites Natura 2000 occupant 221.000 ha (13% du territoire wallon).

Les sites Natura 2000 ne sont pas des sites « mis sous cloche »: les activités humaines (agriculture, sylviculture,...) y sont autorisées moyennant le respect de certaines consignes.

Les sites ont été désignés par l'administration et concernent des propriétés publiques et privées.

Respect des Unités de Gestion (UG) dans les sites Natura 2000

Quelques mesures

- Conserver min. 2 arbres morts/ha (diam. >= 40 cm à 1,5 m de haut) (si >2,5ha de forêts en N2000)
- Maintenir min. 1 arbre d'intérêt biologique/2ha (grosse dimension, présence de loges de pics,...) (si >2,5ha de forêts en N2000)
- Maintenir ou créer en lisière externe des massifs forestiers un cordon d'arbustes d'au moins 10m de large (si >2,5ha de forêts en N2000)
- Faucher ou mettre en pâture uniquement entre le 16 juin et le 31 octobre (milieux ouverts prioritaires)

Normes PEFC pour une forêt durable

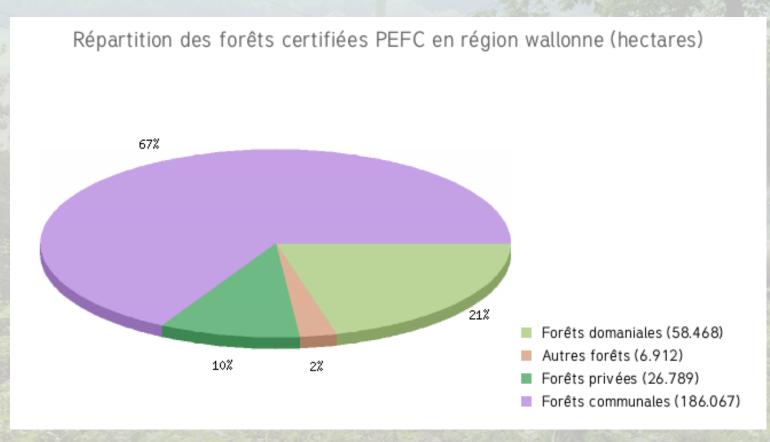
Principes

PEFC est un label qui garantit que le bois ou le papier provient de forêts gérées durablement, c'est-à-dire d'une gestion forestière à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

La certification PEFC implique un contrôle depuis la forêt jusqu'aux rayons du magasin. Chaque maillon de cette chaîne doit disposer d'un certificat afin que le produit puisse porter le label PEFC.

Normes PEFC pour une forêt durable

PEFC en quelques chiffres



...soit 278 236 ha (50% de la forêt wallonne)

Normes PEFC pour une forêt durable

Principes

Parmi les engagements que le propriétaire forestier (public et privé) doit respecter, citons:

- conserver voire restaurer les zones d'intérêt biologique particulier (lisières forestières, mares et étangs,...)
- maintenir du bois mort en forêt, sur pied ou au sol
- améliorer la capacité d'accueil de la faune sauvage

soit des engagements que le LIFE peut aider à respecter, via l'installation de lisières étagées, le creusement de mares,...



Conventions de gestion future des dessous de lignes HT

Les étapes

- 1°) Après cartographie, sélection par l'équipe LIFE d'une ou plusieurs propositions d'aménagement par parcelle
- 1°bis) Pour les propriétés communales, propositions d'aménagement faites au gestionnaire (DNF)
- 2°) Rencontre par l'équipe LIFE des propriétaires et soumission des propositions. Choix d'une proposition
- 3°) Validation des propositions par les districts d'ELIA

Conventions de gestion future des dessous de lignes HT

Les étapes

- 4°) L'équipe LIFE fait signer les conventions avec les propriétaires et éventuels gestionnaires
- 5°) La convention signée est archivée chez Elia *Property* et est accessible aux patrouilleurs via:
 - futur Système d'Information Géographique
 - Mobile, sur le terrain

Conventions de gestion future des dessous de lignes HT

- -Pour chaque parcelle retenue dans le cadre du projet LIFE ELIA, donc pour chaque propriétaire
- -Convention liant le propriétaire et ELIA (bipartite) ou liant le propriétaire, le gestionnaire (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, ...) et ELIA (tripartite)
- -Engagement pour 5 ans, renouvelable tacitement
- -Plan de gestion validé par ELIA annexé à chaque convention
- -Modalité de mise en œuvre de l'entretien au choix du propriétaire

Gestion future? Oui mais par qui?

- 1°) Le propriétaire s'engage à entretenir lui-même (bois de chauffage, foin, ...)
- 2°) Le propriétaire délègue l'entretien à un gestionnaire (agriculteur, chasseur,...)
- 3°) Le propriétaire se décharge de la gestion et la confie à ELIA qui, par exemple dans le cas de lisières étagées, effectuera un entretien « sélectif » en ne coupant que les arbres qui pourront être dangereux pour la ligne... d'où l'intérêt de pouvoir les reconnaître
- → dans la mesure du possible, favoriser 1°) et 2°)....
- ...mais quoi qu'il arrive, prévoir une clause indiquant bien qu'ELIA reste seul responsable du risque lié à la végétation